

HISTORIQUE DE L'IMMEUBLE

Usine construite en 1889 par les frères Mermod à Ste-Croix pour y produire des pièces pour l'horlogerie et la mécanique d'art. Plusieurs constructions ont été juxtaposées jusque dans les années 1930 environ.

L'entreprise produisit également des phonographes à rouleaux (dès 1898) et des gramophones (dès 1904).

L'entreprise s'orienta, en 1930, dans le domaine du cinéma (caméras et projecteurs) et domina ce marché jusque dans les années 1960 avant de devoir céder la marque Bolex au groupe autrichien Eumig (partiellement en 1969 et totalement en 1974).

Elle eut aussi un département radio dès 1932. Paillard SA acheta en 1960 la majorité des actions de Precisa AG, fabricant zurichois de machines à calculer, puis la totalité en 1974, ce qui donna naissance à Hermes Precisa International SA. En 1962, Paillard SA avait absorbé Thorens SA, fabricant de tourne-disques. Le site, concernant notre article, prend un autre virage à ce moment, avec une utilisation comme dépôt. Puis, durant les années 70 à 80, il sera totalement laissé à l'abandon. En 1981 Argide Manzini en fait l'acquisition d'une partie pour les besoins de surfaces de son entreprise de plâtrerie-peinture, trop volumineux pour les uniques besoins de l'entreprise, l'immeuble a servi de garde-meuble et a abrité quelques artisans jusqu'aux années 2000, en 2001 une rénovation partielle pour les besoins du CPNV (Centre Professionnel du Nord Vaudois) ont été entrepris sur 1500 m² de surface mise à disposition pour la formation de la filière CFC de médiamatique. En 2018 ils ont quitté le site par manque de place.



Ste-Croix (VD)

Rénovation d'un ancien site industriel en logements

En 2018 l'étude sur la restructuration débute. La conjoncture locale et régionale n'était pas favorable à un développement avec vocation artisanale. Une étude de marché a mis en évidence l'orientation vers de l'habitat.

Les premières questions sont: comment conjuguer site industriel protégé et répertorié au patrimoine suisse et une réaffectation en habitat?

Une réflexion se fait autour d'un concept sur les capacités des matériaux à base de plâtre. Effectivement nous trouvons une grande partie des réponses dans ce matériau.





térieures sont composées de poutres recouvertes de planchers et soutenues au centre par des piliers métalliques. Les anciens plafonds sont en lattis enduits. La résistance qui nous a été demandée est EI60 entre les étages et entre les appartements.

Les plafonds

Pour ces besoins, la mise en place de plafonds en carreaux massifs de 40 mm a été choisie. L'ajout des suspensions antivibratoires, double châssis, isolation 100 mm, nous a permis de non seulement garantir la norme AEAI, mais aussi de réduire les vibrations transmises verticalement.

Les séparations

En ce qui concerne les murs de séparation, une distinction s'est faite entre les séparations de

chambres et d'appartements. Pour les chambres une paroi légère en plâtre cartonné a été choisie. Les séparations entre appartements/couloirs par des cloisons avec double châssis 50 mm et pas moins de cinq plaques de plâtre cartonné RB 12,5 mm, nous permettent de garantir certes la norme EI60, mais aussi plus de 100 dB d'amoindrissement phonique. Ces parois légères ont l'avantage d'avoir de la souplesse en cas de mouvement des dalles.

Les sols

De leurs côtés, les sols ont été isolés avec des plaques d'isolation minérale à forte densité sur 60 mm, ainsi qu'un isolant polystyrène de 20 mm pour le déploiement du chauffage au sol et finir par la mise en place d'une chape anhydrite de 60 mm.

Les façades

Les façades étant classées au patrimoine, nous ne pouvions pas faire d'isolation extérieure, mais quel type d'isolation intérieure choisir pour respecter les normes actuelles, la diffusion de vapeur et un habitat sain ?

Grâce aux spécificités des plaques massives de 25 mm avec 140 mm d'isolation, type polystyrène, collées directement sur l'ancien mur, cette solution permet de garantir un point de rosée non situé dans le mur existant mesurant plus de 70 cm.

Dans les propriétés du matériau choisi se trouve aussi sa capacité antifeu. Effectivement, le compartimentage est une problématique des normes constructives actuelles et devient un challenge lors de rénovations. Les murs extérieurs sont en moellons collés avec de la chaux et les dalles in-



Force est de constater que ce matériau séculaire peut répondre à une grande partie des besoins de la construction actuelle.



La technique

Les parties techniques ont été traitées verticalement par l'implantation de puits d'installation qui ont reçu toute la technique (eaux, chauffage, écoulements, ventilation et électricité).

Cette verticalité est pratique pour la distribution, mais il faut toujours garantir le compartimentage feu et c'est à nouveau avec du plâtre que nous avons pu y répondre. Cette partie est faite d'une paroi en carreaux massifs de 8 cm d'un côté et une paroi légère avec deux couches de plâtre cartoné RI 15 mm. Les passages entre les étages ont été obturés par une entreprise spécialisée.

Au niveau du rez-de-chaussée, c'est le plafond qui a reçu toute la technique. Il a été construit sur un double châssis avec

isolation minérale et recouvert de plâtre cartoné RI qui garanti aussi la norme EI60. Une obturation des sorties des puits d'installation a aussi été effectuée par une entreprise spécialisée.

Les piliers métalliques ont été enveloppés avec du plâtre cartoné RI, toujours pour répondre aux exigences AEAI.

Il faut relever l'implication quotidienne de la direction des travaux, car à l'heure actuelle il est nécessaire de documenter les réalisations par des fiches techniques et des photos des détails techniques mis en place pour respecter les normes AEAI.

En conclusion

Force est de constater que ce matériau séculaire peut répondre à une grande partie des besoins de la construction actuelle et que par sa technicité et diversité, il est l'outil du professionnel au service de son client.

Commission Plâtre
Mario Manzini



Cette verticalité est pratique pour la distribution, mais il faut toujours garantir le compartimentage feu et c'est à nouveau avec du plâtre que nous avons pu y répondre.



MCADP
**MAIS
C'EST AUSSI
DU PLÂTRE!**

Le Plâtre de Lune

La sélénite est un vieux mot français féminin, attesté en 1611, désignant de façon savante la pierre à plâtre.

La sélénite est un minéral, qui peut être considéré comme une variété du gypse si l'on suit les habitudes anglo-saxonnes ou un synonyme si l'on suit l'usage francophone.

Elle se présente sous une forme cristallisée, fréquemment translucide à transparente, de couleur variant entre l'incolore et le rougeâtre. Son nom provient du grec selenitis, « pierre de Lune », car on dit y voir l'éclat de la Lune. On la trouve en grandes quantités dans les environs de Bologne en Émilie-Romagne (Italie) ; à un point tel qu'elle fut employée comme matériau de construction ; elle fut entre autres utilisée pour la construction des premières fortifications de la ville, aujourd'hui disparues, et pour le subsèment des tours de Bologne.

Les rochers artificiels qui entourent le lac artificiel des giardini Margherita, construits à la fin du XIX^e siècle, sont réalisés en sélénite. Il s'agit d'un gypse saccharoïde très induré, à grains jointifs et plus gros que l'albâtre de Toscane qui en est proche.

Cette roche facilement taillée a été très utilisée localement jusqu'à une période proche et prend une patine grise, iridescente au soleil. La région de Bologne est connue pour avoir fourni de gros cristaux qui se retrouvent dans les collections des musées et des particuliers.

Source : Wikipédia